



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CREPS
WATTIGNIES
Hauts-de-France



Vie pratique, tarifs et financements

apprenants
en formation professionnelle

Statuts de financements

Être apprenant des métiers du sport et de l'animation au CREPS Hauts-de-France, c'est la possibilité d'avoir une prise en charge du coût de la formation : par l'État, la Région Hauts-de-France...

En contrat d'apprentissage ou de professionnalisation

Vous avez entre 16 et 29 ans révolus, l'apprentissage s'offre à vous !

+ Certains publics peuvent entrer en apprentissage au-delà de 30 ans sous réserve d'être dans l'un de ces cas : qualité de travailleur handicapé, sportifs de hauts niveau personne ayant pour projet de créer ou de reprendre une entreprise (sous certaines conditions).

+ Pour le contrat de professionnalisation, vous devez avoir entre 16 et 25 ans révolus ou plus de 26 ans et être demandeur d'emploi.

€ Secteur privé : Prise en charge à 100% ou en partie des frais par l'OPCO

€ Secteur public : Prise en charge à 100% par des structures publiques

Étudiant de l'Enseignement supérieur - Parcoursup

Vous êtes lycéen ou étudiant en recherche d'une orientation et vous souhaitez vous inscrire en première année de l'enseignement supérieur ?

Il vous faudra constituer un dossier et formuler des vœux sur Parcoursup et vous pré-inscrire en parallèle sur creps-wattignies.fr. Seules les formations aux métiers du sport proposent des places Parcoursup avec un nombre limité.

€ Prise en charge à 100% par l'État sauf pour les frais d'inscription à 180€

Demandeur d'emploi

Vous êtes demandeur d'emploi, jeune sorti du système scolaire ou adulte, salarié précaire (à l'exclusion des emplois d'avenir du secteur public) ?

Consultez votre conseiller Pôle emploi afin de prétendre aux dispositifs.

€ Possibilité de prise en charge en totalité par le Programme Régional de Formation

€ Possibilité de mobilisation de votre Compte Personnel de Formation

Militaire

Défense Mobilité est l'Agence de Reconversion du Ministère des Armées.

Vous pouvez bénéficier d'un accompagnement vers l'emploi par un conseiller Défense Mobilité qui pourra lever des financements dans le cadre de votre période de reconversion.

€ Prise en charge sous conditions par Défense Mobilité

Salarié ou chef d'entreprise

Que vous soyez salarié ou chef d'entreprise, l'objectif est de vous permettre de vous former au CREPS Hauts-de-France et de vous qualifier tout en maintenant votre activité.

€ Salarié : plan de formation de votre entreprise ou Compte Personnel de Formation

€ Chef d'entreprise : crédit impôt formation

Tarifs

Frais d'admission (TEP ou VEP) et d'inscription

+ Étudiant de l'Enseignement Supérieur (Parcoursup) :

180€ de frais d'inscription

+ Apprenti :

30€ de frais d'admission

+ Demandeur d'emploi (PRF) :

30€ de frais d'admission (+ 30€ de frais d'inscription si réussite des épreuves de sélection)

+ Militaire en reconversion :

30€ de frais d'admission

+ Salarié / Chef d'entreprise :

30€ de frais d'admission (+ 30€ de frais d'inscription si réussite des épreuves de sélection)

+ Autofinancé :

30€ de frais d'admission (+ 30€ de frais d'inscription si réussite des épreuves de sélection)

Tarifs de formation

Les tarifs indiqués ci-dessous ne concernent que les statuts «autofinancé», «salarié» et «CPF» dans la mesure où les autres statuts bénéficient d'une prise en charge totale ou partielle. Les tarifs présentés sont indicatifs : pour recevoir un devis personnalisé, contactez-nous à formation@creps-wattignies.sports.gouv.fr.

BPJEPS Loisirs Tous Publics

+ Autofinancé : 6400 €

+ Salarié / CPF : 5733 €

BPJEPS Activités de la Forme (les 2 options)

+ Autofinancé : 6960 €

+ Salarié / CPF : 7960 €

BPJEPS Activités Aquatiques et de la Natation

+ Autofinancé : 5120 €

+ Salarié / CPF : 5856 €

BPJEPS Activités de la Forme (option HM)

+ Autofinancé : 5160 €

+ Salarié / CPF : 5901,75 €

BPJEPS Activités Physiques pour Tous

+ Autofinancé : 5120 €

+ Salarié / CPF : 5856 €

BPJEPS Activités de la Forme (option CC)

+ Autofinancé : 4968 €

+ Salarié / CPF : 5682,15 €

DEJEPS Développement de Projets Territoires et Réseaux

+ Autofinancé : 6290 €

+ Salarié / CPF : 8140 €

DEJEPS Athlétisme et Disciplines associées

+ Autofinancé : 4505 €

+ Salarié / CPF : 5830 €

DESJEPS Direction de Structure et de Projet

+ Autofinancé : 7929,25 €

+ Salarié / CPF : 10 465 €

Vie pratique



Scolarité et études

- **Coordination pédagogique**

prenom.nom@creps-wattignies.gouv.fr

- **Pôle administratif**

formation@creps-wattignies.sports.gouv.fr

- **Adresse**

Département Formations Apprentissage Compétences Emploi

Bâtiment Balavoine - Niveau 1

11 rue de l'Yser 59139 Wattignies

formation@creps-wattignies.sports.gouv.fr - 03 20 62 08 55



Orientation et financements

Marjorie DESMEDT

Chargée d'accompagnement : orientation et financements

marjorie.desmedt@creps-wattignies.sports.gouv.fr

03 20 62 08 15



Situation de Handicap

Priscille COURTIN

Référente Mission Handicap

priscille.courtin@creps-wattignies.sports.gouv.fr

03 20 62 08 37



Vie de promo et initiatives des apprenants

Quel que soit votre site de formation (Wattignies, Outreau, Roubaix...), la **vie de promo** est importante pour développer et consolider des liens forts pendant la formation et même après.

Vous avez des idées d'événements, de textile ou d'autres initiatives ?

Contactez :

- votre coordonnateur ou coordonnatrice de formation

- le service communication du CREPS :

communication@creps-wattignies.sports.gouv.fr



Logement

Nos résidences accueillent prioritairement les sportifs de haut niveau inscrits dans les structures d'entraînement du CREPS.

Conditions d'accès aux résidences CREPS

- 1) Contacter l'Accueil général : 03 20 62 08 10
- 2) Demander une chambre sur le mois
- 3) Attendre la confirmation de chambres disponibles
- 4) À tout moment, des clients peuvent réserver des chambres (stage sportif par exemple) : ils auront la priorité sur votre chambre.

Nos tarifs :

creps-wattignies.fr/accueil.hebergement-restauration

Action Logement :

actionlogement.fr

Résidence Jean MERMOZ :

crous-lille.fr/logement/residence-jean-mermoz



Restauration

Restaurant-self

	Lundi au Vendredi	week-end, congés scolaires et jours fériés
Petit déjeuner	7h00 à 9h00	7h15 à 9h15
Déjeuner	11h45 à 13h30	12h00 à 13h30
Dîner	19h00 à 20h45	19h00 à 20h00

- + Tarif : 5€00 le déjeuner avec entrées, légumes et fruits à volonté
- + Fours à micro-ondes et fontaines à eau à disposition
- + Conditions : achat d'une carte nominative auprès de l'Accueil général ; rechargement autonome par CB à la borne Turbo Self (Hall Bât. Balavoine).

Salle polyvalente du foyer

- + Ouvert tous les jours de 12h à 14h
- + Fours à micro-ondes, évier et fontaine à eau à disposition
- + Conditions : entrée libre sous réserve que la salle ne soit pas privatisée ; une salle de cours sera indiquée le cas échéant par l'Accueil général



Commerces de proximité

5 minutes à pied (Place de la République et rue Faidherbe)

- + Carrefour Express (rue de l'Yser)
- + Boulangerie, pâtisserie, chocolaterie
- + Restaurants, pizzeria
- + Pharmacie
- + Distributeur bancaire
- + Marché ouvert (place de l'église, mardi et vendredi de 8h à 12h)

5 minutes en voiture/bus (rue Clemenceau)

- + Centre commercial / Station service
- + Boulangerie + Restaurants



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Egalité
Fraternité

CREPS
WATTIGNIES
Hauts-de-France

Plan d'accès et plan du campus

www.creps-wattignies.fr/creps.plan-acces

